

Titre professionnel assistant(e) de vie aux familles

Mis à jour le 31 mai 2024

Conditions d'entrée et prérequis

Maîtriser la compréhension et l'expression française orales et écrites

Être motivé par la formation proposée, avoir validé un projet professionnel pour le métier visé-
Permis B obtenu ou en cours
Ne pas avoir de contre-indication médicale pour le métier visé

Niveau d'entrée

Sans diplôme

Public visé

-Demandeur d'emploi -Jeune inscrit à la Mission Locale
-Personnes en situation de handicap -Personne en reconversion (CSP) -Formation éligible au CPF

Rythme

Temps plein

Durée en centre

490 heures

Durée en entreprise

140 heures

Validation

Titre professionnel « ADVF » –
Certificat SST (Sauveteur Secouriste du Travail)

Certification

Oui

Modalités d'évaluation

-Mise en situation professionnelle
-Entretien technique

RNCP 37715 : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37715/>

Objectifs professionnels

Valider le Titre professionnel ADVF, en vue d'une insertion professionnelle dans l'aide à la personne à domicile

Contenu

Individualisation du parcours en fonction des besoins des participants :

Titre professionnel ADVF (dont épreuves certificatives)

CCP1 : entretenir le logement et le linge d'un particulier

CCP2 : accompagner les personnes dans les actes essentiels du quotidien

CCP3 : relayer les parents dans la prise en charge de leurs enfants à leur domicile

Stage pratique en entreprise

Modalités pédagogiques

Formation en présentiel en centre, alternée avec un stage en entreprise.

Profil des intervenants

Formateurs/trices expérimentés dans la pédagogie d'adultes, spécialisés dans leur discipline. Formatrice référente (coordonnatrice) expérimentée dans l'accompagnement et le suivi des stagiaires

Les plus

Taux de satisfaction

93%

Réussite aux examens

33%

Insertion professionnelle

75%

Délais et modalités d'accès

Entretien de motivation, Tests de positionnement

Financements possibles

Prise en charge des frais de formation par la Région Grand Est

Poursuite de parcours

Lors du bilan final un plan d'action à court et moyen terme sera élaboré pour chaque participant, afin d'affiner la poursuite de parcours

Titre professionnel assistant(e) de vie aux familles

-Entretien final avec jury

Possibilité de validation par blocs de compétences

Oui

Entrée et sortie permanente

Non

Référent handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Réseau

- GRETA-CFA Lorraine Est
- 27 rue du Champ de Mars BP 61165
57215 SARREGUEMINES Cedex
- greta-lorraine-est@ac-nancy-metz.fr
- 03 87 98 96 00